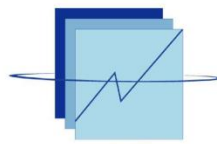


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

Avril 2021



Note de reconnaissance

L'ANSD exprime toute sa gratitude aux chefs d'entreprise. En effet, le succès de l'ANSD dans sa mission de production et de diffusion des données de qualité au service de tous les usagers repose sur un partenariat bien établi sans lequel, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle sur l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI). Cet indicateur rénové, base 100 en 2015, mesure la variation, dans le temps, de la production de biens et services industriels.

Les principaux changements apportés par la rénovation ont trait aux données de base, à la nomenclature, au champ de couverture, et aux pondérations. Ainsi, contrairement à l'ancien IHPI qui était déterminé avec les quantités, l'IHPI rénové est un indicateur volume. L'utilisation du volume à la place des quantités permet de mieux tenir en compte des changements de qualité des produits. Par ailleurs, le champ d'application de l'IHPI rénové se définit par rapport à la CITI rev4/NAEMA rev1 et couvre les sections B (Activités extractives), C (Activités de fabrication), D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation), E (Approvisionnement en eau, activités d'assainissement et de gestion des déchets, dépollution) ainsi que les services « dits industriels » qui n'étaient pas pris en compte dans la version antérieure de l'IHPI. En revanche, certaines activités des sections B, C, D et E de la NAEMA, en l'occurrence l'égrenage de coton sont exclues du champ. S'agissant du calcul des indices, il est fait recours à un système de double pondération dynamique (utilisation simultanée du chiffre d'affaires et des valeurs ajoutées actualisées chaque année) contrairement à l'ancien IHPI où les pondérations étaient déterminées avec le chiffre d'affaires fixé à l'année de base. L'échantillon à l'année de base compte 72 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée du tissu industriel. Celui-ci est actualisé chaque année avec le système des années de référence. L'indice est publié mensuellement et est disponible au plus tard 42 jours après la fin du mois sous revue. Il est susceptible d'être révisé lorsque le taux de réponse est inférieur 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'étant pas encore effectué, les analyses sont donc faites en glissement annuel.

Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 90,4%.

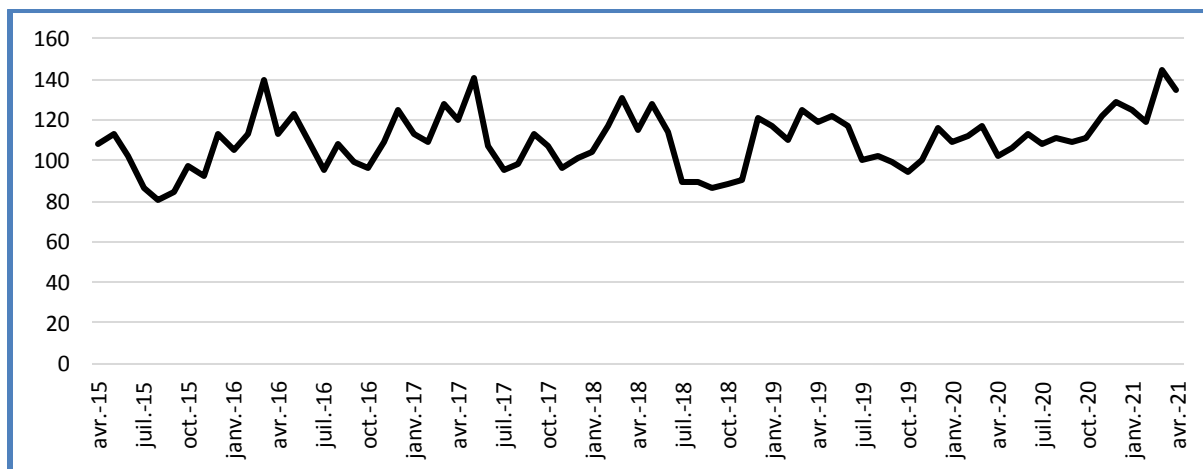
ANALYSE D'ENSEMBLE : une bonification de la production industrielle

En avril 2021, la production industrielle hors égrenage de coton s'est accrue de 31,3% relativement à la même période de 2020. Cette évolution est attribuable à la performance notée dans les industries extractives (+69,9%), manufacturières (+32,9%) et environnementales (+12,5%). En revanche, la production « d'électricité, gaz et eau » s'est repliée sur la période sous revue (-10,8%).

Sur les quatre premiers mois de 2021, la production industrielle a progressé de 18,8% par rapport à la période correspondante de 2020.

Par ailleurs, en fin avril 2021, l'activité d'égrenage de coton est ressortie en hausse de 26,4% comparativement au cumul sur les quatre premiers mois de 2020.

Graphique 1: Evolution de la production industrielle hors égrenage de coton



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC



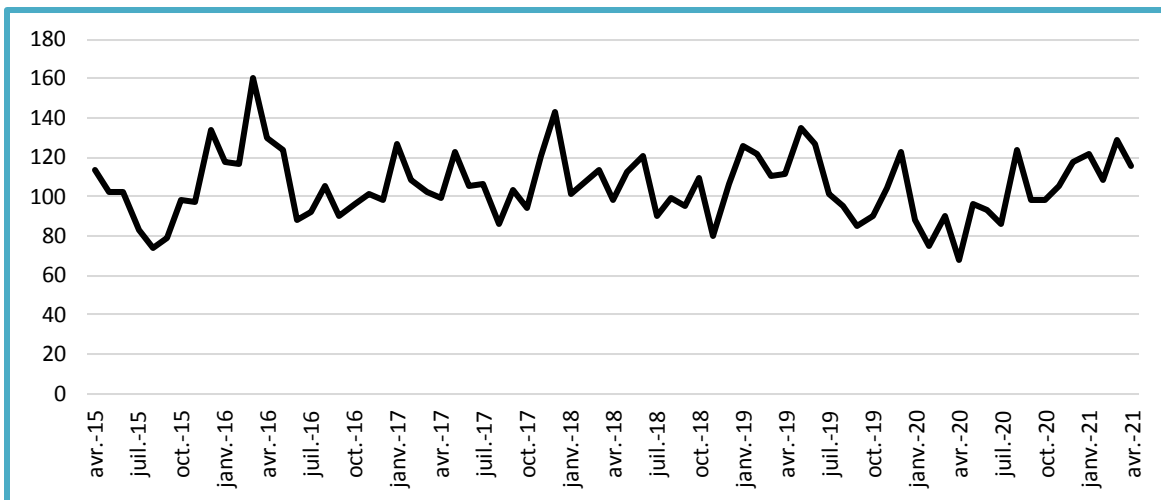
ANALYSE SECTORIELLE

Une progression de l'activité des industries extractives

En référence au mois correspondant de 2020, l'activité de production des industries extractives est ressortie en hausse de 69,9% en avril 2021. Cette situation s'explique par le relèvement simultané de la production des minerais métalliques (+91,7%) et celle des autres industries extractives (+45,0%).

Par ailleurs, la production totale au cours des quatre premiers mois de 2021 a progressé de 47,3% comparativement à celle de la période correspondante de 2020.

Graphique 2: Evolution de la production des industries extractives



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Un accroissement de l'activité de production des industries manufacturières

En avril 2021, la production manufacturière s'est accrue de 32,9% relativement à celle du même mois de 2020. Cette performance est attribuable principalement à l'augmentation de la production du « cuir travaillé et articles de voyage, chaussures », de « produits agro-alimentaires » (+22,3%), de « produits du raffinage et de la cokéfaction » (+20,0%), de « matériaux minéraux » (+19,5%), de « produits métallurgiques et de fonderie, ouvrages en métaux » (+18,5%) ainsi que du « papier et carton » (+6,6%). Toutefois, cette croissance de la production manufacturière a été notamment amoindrie par la contre-performance notée dans la fabrication de « produits textiles et articles d'habillement » (-12,9%).

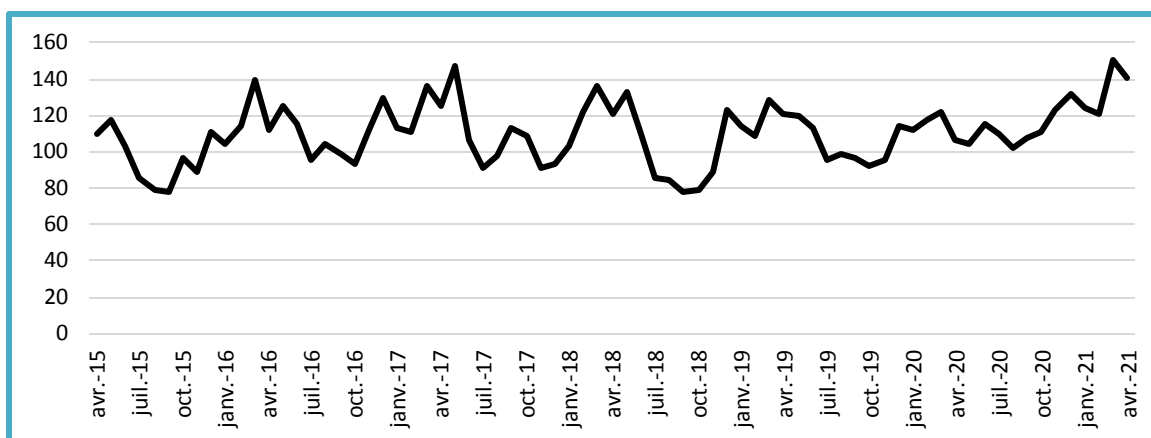
Le relèvement de la production agro-alimentaire est principalement lié à la hausse de la production notée dans la fabrication de boisson, de produits alimentaires (+17,5%) et dans une moindre mesure, à la hausse de la fabrication de produits à base de tabac (+5,0%).

La contre-performance notée dans la fabrication de « produits textiles et articles d'habillement » est consécutive au recul de l'activité de « filature, tissage et ennoblissement textile » (-4,6%) et à la régression de l'activité de « fabrication d'étoffes à mailles et d'articles textiles non vestimentaires » (-27,8%).



Sur les quatre premiers mois de 2021, la production des industries manufacturières a progressé de 17,1% comparativement à son niveau de la période correspondante en 2020.

Graphique 3 : Evolution de la production des industries manufacturières



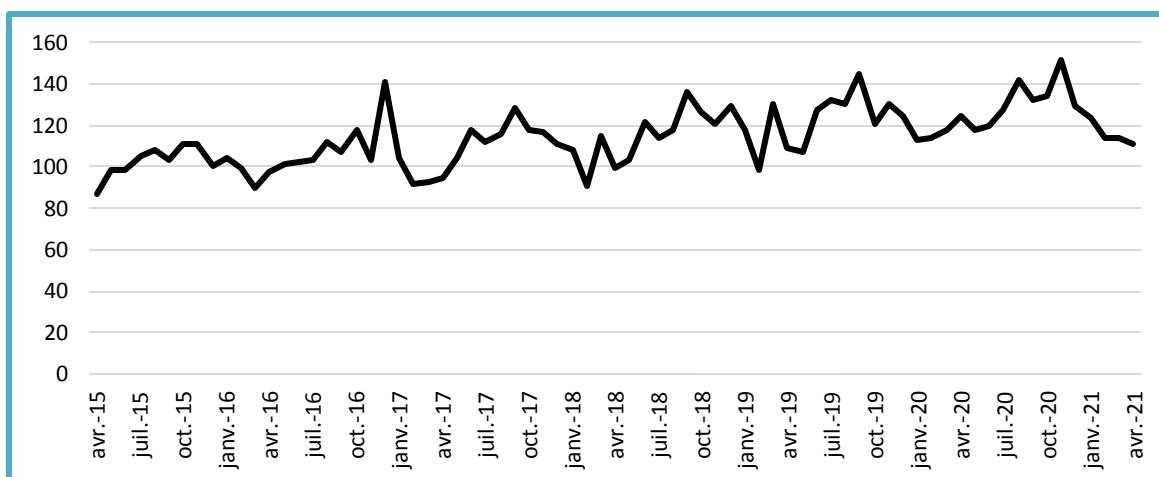
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Un recul de l'activité de production d'électricité, gaz et eau

Par rapport au même mois de 2020, la production d'électricité, gaz et eau a connu une contraction de 10,8% en avril 2021. Ce fléchissement est lié à la baisse de la production d'électricité et de gaz (-8,9%) ainsi que celle de la production d'eau (-19,0%).

De même, sur les quatre premiers mois de 2021, la production d'électricité, gaz et eau s'est repliée de 1,3% par rapport à son niveau de la période correspondante en 2020.

Graphique 4 : Evolution de la production des industries de production d'électricité, gaz et eau



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une bonne performance de l'activité de production des industries environnementales

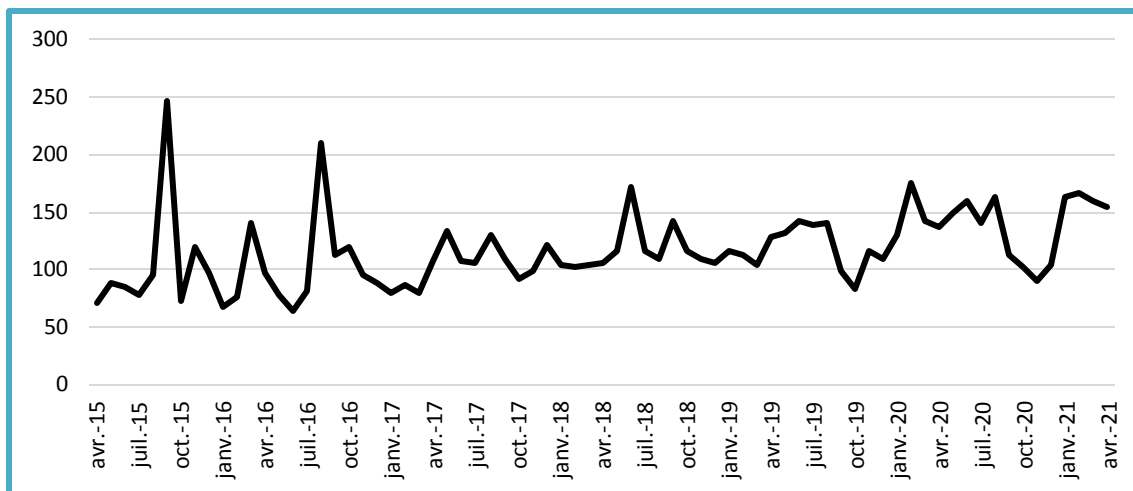
Rapportée à celle du mois correspondant de l'année précédente, la production des industries environnementales s'est relevée de 12,5% en avril 2021. Cette évolution est principalement attribuable à la bonne performance observée dans l'activité de collecte, traitement et élimination de déchets



(+12,5%) sur la période sous revue. L'activité de la collecte d'eau usées et boues s'est, par ailleurs, relativement bien comportée sur la période sous revue (+4,4%).

En outre, sur les quatre premiers mois de 2021, la production des industries environnementales a augmenté de 10,1% comparée à celle de la même période en 2020.

Graphique 5 : Evolution de la production des industries environnementales



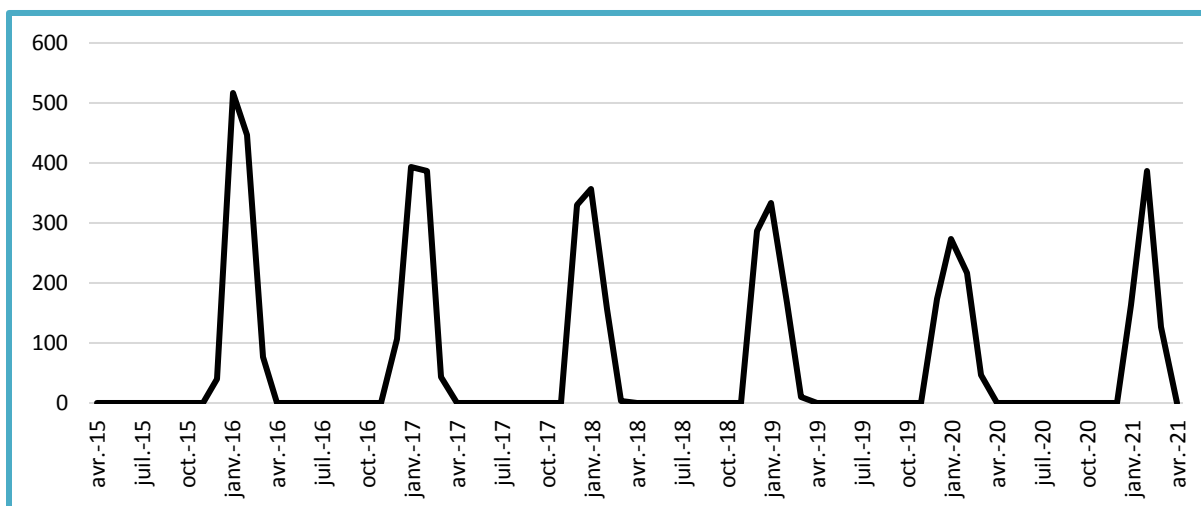
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une absence d'activité d'égrenage de coton

En avril 2021, l'activité d'égrenage de coton est marquée par une absence de production, en liaison avec le cycle de production du coton.

Cependant, en cumul sur les quatre premiers mois de 2021, la production totale d'égrenage de coton a augmenté de 26,4% en comparaison avec son niveau de la période correspondante en 2020.

Graphique 6 : Evolution de la production d'égrenage de coton



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC



Tableau 1 : INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (BASE 100 EN 2015)

Code NAEMA rev1	BRANCHE D'ACTIVITES	Avril-20	Oct-20	Nov-20	Dec-20	Janv-21	Fév-21	Mar-21	Avril-21	Avril21/ Avril-20	4 mois 21/ 4 mois 20
05-09	PRODUITS DES INDUSTRIES EXTRACTIVES dont...	67,8	98,4	105,5	117,9	121,7*	108,1*	128,4*	115,2	69,9	47,3
07	Minerais métalliques	81,0	131,4	133,3	159,6	189,4	177,1	187,7	155,3	91,7	76,6
08	Autres produits des industries extractives	56,1	70,3	81,5	82,4	66,7*	52,4*	79,6*	81,4	45,0	11,1
10-33	PRODUITS MANUFACTURIERS dont...	106,0	110,8	123,3	132,4	124,2	120,6*	150,6*	140,9	32,9	17,1
10-12	Produits agro-alimentaires	121,7	102,7	122,0	146,1	134,8	130,6*	149,1*	148,8	22,3	13,3
10	Produits alimentaires	123,2	97,3	113,8	142,4	131,7	130,2*	146,2*	144,8	17,5	13,5
11	Boissons	61,6	149,1	217,8	166,6	144,3	102,9	167,8	177,0	187,2	8,7
12	Produits à base de tabac	87,4	103,7	87,2	95,6	104,7	102,4	71,7	91,8	5,0	38,1
13-14	Produits textiles et articles d'habillement	92,3	150,4	156,2	125,4	114,0	110,2	258,4*	80,4	-12,9	31,8
15	Cuir travaillé et articles de voyage, chaussures	10,9	66,9	110,1	229,4	188,5	143,4	225,1	189,8	1638,8	509,8
17-18	Papier et carton, travaux d'impression et reproduction d'enregistrements	117,8	35,5	76,6	67,6	115,4	113,7	102,3	125,6	6,6	4,8
19	Produits du raffinage et de la cokéfaction	89,9	126,3	97,0	129,9	139,3	103,5	125,9	107,8	20,0	7,1
20-22	Produits chimiques, pharmaceutiques, du travail du caoutchouc et du plastique dont...	100,7	121,1	118,5	118,8	88,2	99,0	117,4	141,6	40,6	-6,0
20	Produits chimiques	100,1	106,8	103,0	106,3	70,3	89,8	101,2	125,8	25,7	-19,1
22	Travail du caoutchouc et du plastique	98,2	152,5	153,2	145,8	132,1	119,1	155,5	177,5	80,9	31,3
23	Matériaux minéraux	123,3	125,7	124,0	136,9	141,9	134,5	164,0	147,3	19,5	23,1
24-25	Produits métallurgiques et de fonderie, ouvrages en métaux ; produit du travail des métaux dont...	78,6	65,1	89,3	52,4	83,7	69,8*	103,4*	93,1	18,5	24,9
24	Produits métallurgiques et de fonderie,	80,9	62,6	87,9	50,3	83,8	69,6*	101,1*	93,2	15,3	24,2
25	Ouvrages en métaux ; produit du travail des métaux	33,7	146,3	146,3	119,5	93,7	85,1	189,3	106,0	214,9	35,9
26-28	Produits électroniques et informatiques, équipements électriques, machines et équipements dont...	0,0	64,9	42,7	0,0	15,6	0,7*	65,7*	8,7*	-	92,0
27	Équipements électriques	0,0	63,7	41,8	0,0	15,3	0,7*	64,4*	8,5*	-	92,0
31-33	Autres industries manufacturières dont...	19,7	41,8	54,8	53,1	54,1	77,9	84,8*	93,1	371,8	22,0
31	Meubles et matelas	13,6	17,0	28,9	17,5	19,4	22,9	29,0*	37,9	178,3	-4,1
32	Produits manufactures divers	11,9	82,6	76,2	124,9	124,3	208,1	203,3	187,6	1473,2	60,1
35-36	ELECTRICITE, GAZ ET EAU dont...	124,6	134,5	151,8	129,3	123,7	113,6	114,4	111,1	-10,8	-1,3
35	Électricité, gaz	129,5	143,3	157,2	141,7	124,0	116,4	114,5	117,9	-8,9	-0,7
36	Eau captée et distribuée	111,5	108,1	137,7	90,1	126,2	107,3	117,7	90,4	-19,0	-3,1
37-39	PRODUITS DES INDUSTRIES ENVIRONNEMENTALES dont...	137,9	102,3	90,4	103,6	163,7	167,1	160,4	155,1	12,5	10,1
37	Eaux usées collectées et boues	95,2	1674,1	45,1	79,6	23,8	89,3	90,6	99,4	4,4	-56,5
38	Déchets collectés, traités et éliminés	127,9	92,6	83,9	96,1	152,1	155,2	148,9	144,0	12,6	10,3
05-39	ENSEMBLE HORS EGRENAGE DE COTON	102,3	110,8	122,2	129,0	125,3	119,3*	144,1*	134,3	31,3	18,8
01	Egrenage de coton	0,0	0,0	0,0	0,0	163,2	386,9	126,9	0,0	-	26,4

*Données mises à jour



Rocade Fann Bel-Air Cerf-Volant,
B.P 116 Dakar RP (Sénégal)



Tél : (+221) 33 869 21 39

Fax : (221) 33 824 36 15



www.ansd.sn

www.statsenegal@ansd.sn

www.statsenegal@yahoo.fr

Champ couvert

Le champ d'application de l'IHPI suivant les nouvelles recommandations se définit par rapport à la CITI rev4/NAEMA rev1. Le secteur industriel comprend à cet effet, les sections B (Activités extractives), C (Activités de fabrication), D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation), E (Approvisionnement en eau, activités d'assainissement et de gestion des déchets, dépollution) ainsi que les services « dits industriels ». Certaines activités telles que l'égrenage du coton sont exclues du champ de l'IPPI. Cependant pour des besoins de la conjoncture, l'évolution de la production de l'égrenage de coton est analysée dans cette note.

Modalité de tirage de l'échantillon

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut - off) visant à assurer la couverture maximale du secteur de l'industrie. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui situent en deçà du seuil sont repêchées.

Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le tissu industriel.

La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne ayant déposé un état financier.

Modalité de calcul des indices

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble. Selon la nature des formules utilisées dans le calcul, deux types d'indices sont identifiés : les indices élémentaires des gammes de produits, et les indices de niveaux agrégés.

Les indices élémentaires représentent le rapport du volume de production au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 42 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aié Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint : **Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale par intérim : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles par intérim : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Alassane SARR & Mamadou THIOUB**

Equipe de collecte : **Amadou Sall, Awa SEYDI, Ibrahima BA, Mbaye NDIONE & Nafy KANOUTE**

Diffusion : **El hadji Malick GUEYE & Alain François DIATTA**

